

AVIS PUBLIC COLLECTIF

Rôles triennaux d'évaluation Municipalités de Bellechasse

AVIS PUBLIC est donné, par les soussignés, directeurs généraux et greffiers-trésoriers, directrices générales et greffières-trésorières

1. QUE les rôles triennaux d'évaluation foncière des municipalités de

Saint-Gervais, 150, rue Principale

Saint-Anselme, 134, rue Principale

Saint-Raphaël, 19, Chanoine-Audet

Beaumont, 48, chemin du Domaine Saint-Michel-de-Bellechasse, 129 route 132

devant être en vigueur durant les exercices financiers 2026, 2027 et 2028 ont été déposés respectivement aux

dates suivantes pour les municipalités de:

22 septembre 2025: Saint-Gervais 30 septembre 2025: Saint-Anselme 8 octobre 2025: Saint-Raphaël 10 octobre 2025: Beaumont

14 octobre 2025: Saint-Michel-de-Bellechasse QUE toute personne peut en prendre connaissance à ces endroits durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la Fiscalité municipale, AVIS est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ces rôles, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- être déposée avant le 1er mai 2026:
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

MRC de Bellechasse

100, M^{gr} Bilodeau, Saint-Lazare-de-Bellechasse (Qc) GOR 3J0

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible aux bureaux de la MRC de Bellechasse et à ceux des municipalités concernées; et
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 80-97 de la MRC de Bellechasse et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

2. QUE les rôles triennaux d'évaluation foncière des municipalités de

Honfleur, 320, rue Saint-Jean

Sainte-Claire, 135, rue Principale Saint-Henri, 219, rue Commerciale

Saint-Damien-de-Buckland, 159, rue Commerciale bureau 102

Saint-Lazare-de-Bellechasse, 116, rue de la Fabrique

Saint-Léon-de-Standon, 528, rue Principale Saint-Malachie, 610, 7e rue

Saint-Nazaire-de-Dorchester, 61-A, rue Principale

seront, en 2026, en vigueur pour leur deuxième exercice financier;

3. QUE les rôles triennaux d'évaluation foncière des municipalités de

Armagh, 5, rue de la Salle La Durantave, 539, rue Piedmont

Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, 4340, rue Principale

Saint-Charles-de-Bellechasse, 2815, ave Royale

Saint-Nérée-de-Bellechasse, 1990, route Principale

Saint-Philémon, 820, rue Therrien

Saint-Vallier, 367, avenue de l'Église

seront, en 2026, en vigueur pour leur troisième exercice financier; et QUE toute personne peut en prendre connaissance aux bureaux des municipalités concernées, aux heures

d'affaires régulières. Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la Fiscalité municipale, AVIS est également donné

que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ces rôles (deuxième et troisième exercice financier), une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu des articles 174 et 174.2 de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justi-fiant une modification du rôle en vertu de la loi ou du suivant:
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

MRC de Bellechasse

100, M^{gr} Bilodeau, Saint-Lazare-de-Bellechasse (Qc) GOR 3J0

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible aux bureaux de la MRC de Bellechasse et à ceux des municipalités concernées;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 80-97 de la MRC de Bellechasse et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné le 16 octobre 2025

Directeurs généraux, directrices générales Greffiers-trésoriers et greffières-trésorières

Armagh Beaumont Honfleur

La Durantaye

Saint-Gervais

Jérôme Fortier Patrick Côté Michel Lacasse Josée Audet Manon Plourde

Municipalités Saint-Henri

Saint-Lazare-de-Bellechasse Saint-Léon-de-Standon Saint-Malachie

Saint-Michel-de-Bellechasse Saint-Nazaire-de-Dorchester

Stéphanie Bélanger Jean-François Comeau Émilie Guillemette Vincent Drouin Johanne Simms

Sylvie Vachon

Cindy Breton

Chantal Morency

Maxime Lacroix

Normand Champagne

Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland Saint-Anselme Saint-Charles-de-Bellechasse Sainte-Claire Saint-Damien

Carl Brochu Michael Couture Julie St-Laurent Claude Morin Claire St-Laurent

Saint-Nérée-de-Bellechasse Saint-Philémon Saint-Raphaël Saint-Vallier